

Seine info

N° 32 Juin 2006



Association pour
L'aménagement du Quartier Seine
BP3 91261 Juvisy-sur-Orge

EDITO

L'assemblée générale annuelle de l'APAQS, qui s'est tenue le 18 janvier 2006, a de nouveau mis l'accent sur la circulation dans notre quartier.

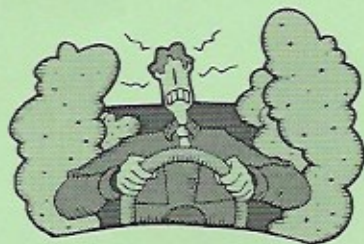
Le quai Gambetta est particulièrement dangereux. Nous avons malheureusement raison de nous inquiéter : le 13 mars, un accident mortel a frappé notre ami, Roger Gonzalez, membre du conseil d'administration de l'APAQS.

Nous avons immédiatement demandé au maire une entrevue pour envisager les mesures d'urgence à prendre. Malheureusement, **aucune suite n'a encore été donnée à ce jour à notre requête** ...

Le Président, Patrice MONCEAUX

Quais Gambetta et Timbaud

Nous soumettons à l'avis des riverains les quelques idées suivantes.



- Uniformiser le stationnement des véhicules côté Seine. Quai Gambetta, ceci aurait pour avantage de libérer au maximum le trottoir côté immeubles, de rendre la visibilité aux riverains

quittant le parking de leur immeuble, de permettre le stationnement des véhicules en empiétant sur le mini trottoir côté Seine afin de faciliter le trafic.

Des dispositions seraient bien entendu à mettre en œuvre pour sécuriser la traversée du quai et l'accès aux véhicules stationnés : par exemple, installation de feux au droit du futur Parc Monttessuy et au carrefour de la rue de Châtillon.

Ce type d'aménagement casse le flux des véhicules, ainsi que nous le constatons quai Timbaud avec le feu au niveau de la rue des Montains.

- Faire respecter la réglementation quant à la circulation des poids lourds sur les quais, rue Monttessuy et rue Jean Danaux.

- Faire respecter par des contrôles fréquents, la limitation de vitesse.

Notons avec plaisir la sécurisation de la circulation des piétons pour la durée des travaux, entre les n° 1 et 11 du quai Gambetta : traversée piétonne obligatoire au droit du chantier, passages éclairés, chicanes supplémentaires. Après les travaux de destruction et d'assainissement des terrains, la mise en place des réseaux (eaux usées, etc.) et de la voirie, la « première pierre » devrait être posée ce mois de juin 2006.

Avenir de la rue Monttessuy

Gardons à l'esprit que cette voie ne doit pas être un axe de circulation important, tel que pourrait le laisser croire le plan local d'urbanisme (PLU).



Tout projet d'aménagement de la rue Monttessuy doit intégrer :

- La sécurité des piétons, notamment au droit de la rue de l'Avenir (remise en service du radar associé au feu), ainsi qu'au droit de la future maison de la petite enfance (crèche).
- Prolongement du *mail* (contre-allée bordée d'arbres) de la partie étroite de la rue jusqu'au carrefour de la poste.
- Accroissement du nombre des places de stationnement pour favoriser le commerce local.
- Création d'une place de stationnement pour handicapés au droit de la pharmacie.
- Entretien du revêtement routier afin de limiter les vibrations.

La Poste ... en détresse !



Nous avons fait plusieurs propositions pour dynamiser l'annexe de La Poste de notre quartier : mise en place d'un distributeur de billets, compostage et distribution automatiques de timbres, photocopieur, borne Internet, minitel...

Que constatons-nous ? Une fermeture quasi permanente en mai, des services limités et retrait d'argent parfois impossible en fin de journée (preuve de la nécessité du maintien de ce service public).

Nous demandons en outre :

- Son ouverture le samedi matin,
- Le déplacement de la cabine téléphonique extérieure dans une zone de plus grande visibilité, car elle sert actuellement le plus souvent d'abri précaire, de jour comme de nuit, et est en permanence encombrée de débris.

« Plan local des déplacements urbains » (PLD)



Il est urgent d'élaborer à Juvisy, à l'instar de ce qui se fait actuellement dans d'autres communes, un *plan local des déplacements urbains* (PLD) en collaboration avec les communes voisines. À cet effet, un syndicat mixte, le SMITEC, serait en place depuis de nombreux mois. N'y a-t-il pas quelques études avancées qui

pourraient faire l'objet d'une réelle concertation ? Dans l'immédiat, des études de circulation devraient être engagées pour Juvisy, en particulier pour :

- Les rues Petit et Merlet sur le plateau,
- Le coteau, entre Juvisy centre et la RN7,
- Le cheminement sur les bords de Seine avec mise en place d'un axe de circulation préférentiel : rue Condorcet prolongée jusqu'à la rampe du pont SNCF, boulevard urbain vers Athis depuis le pont de Seine. Nous en parlons déjà depuis plusieurs années !

Cette étude du PLD devrait prendre en compte notamment :

- La circulation des véhicules en définissant : les principaux axes, les sites propres pour bus et en rationalisant les limitations de vitesse, etc.
- Les circulations douces (reprise de l'étude spécifique en hibernation depuis plus d'un an...)
- L'aménagement des trottoirs, qui sont en général trop étroits, inconfortables et dangereux.
- La recherche de solutions afin d'interconnecter les différents quartiers de la ville : plateau, centre, entre-voies, Seine : passages piétonniers pour franchissement de la RN7 et des voies ferrées.

- Mise en place d'un système de transport collectif par navettes (demande déjà exprimée par l'APAQS en 2003).

N'attendons pas : ce sont des actions à court terme qui doivent être mises en œuvre. N'oublions pas qu'il faut des décennies pour que mûrissent les grandes idées : liaisons régionales est-ouest, ponts sur la Seine...

Agenda 21

Lors de la réunion publique du 25 mars 2006, la Commune a fait part de sa volonté de s'engager dans l'élaboration d'un *Agenda 21* (vingt et un, comme XXI^{ème} siècle) local.

Il s'agit d'appliquer aux actions locales les principes du *Développement durable*, c'est à dire, dans les domaines de l'économie, de l'environnement, de la solidarité, de répondre aux besoins du présent en pensant à ce que nous pouvons laisser aux générations futures.



L'APAQS a confirmé sa volonté de participer au *comité de pilotage* de cet agenda 21 et s'est engagée dans le thème des « Transports et aménagements de quartier ». Nous en reparlerons bien entendu.

Propreté



Malgré le passage planifié d'équipes de nettoyage (chaque semaine en général, et une fois par jour dans les rues les plus fréquentées, par exemple rues de Draveil et Jean Danaux), la propreté n'est pas toujours visible.

Il faut notamment un nettoyage y compris le samedi pour la rue Jean Danaux et dans le souterrain d'accès à la gare routière.

Qui n'a constaté que les passages des centaines d'usagers entre la gare routière et la gare SNCF laissent des traces : canettes de bière, papiers gras et emballages, restes de sandwiches, crachats, etc. ?

Afin d'entretenir convenablement ces lieux, nous nous tournerons à nouveau vers la ville et la communauté de commune *Les Portes de l'Essonne*, pour obtenir la présence quasi permanente d'un agent de nettoyage.

Qui ne s'est pas offusqué de l'état désastreux des sorties de gare, côté Draveil comme côté mairie, avec ses flaques d'urine au bas des escaliers ! Une *sanisette* a été supprimée côté mairie en 2005 après avoir été fermée plusieurs années dans le cadre du plan *Vigipirate*. Elle coûtait 15 000 € par an à la ville.

Il n'est pas normal, nous semble-t-il, de laisser à la seule ville de Juvisy (12 000 habitants), la charge d'entretenir les abords d'une **gare d'intérêt régional**, la plus fréquentée de toute l'Île de France !

Les associations de Juvisy ont adressé à la SNCF et à la Préfecture une lettre de protestation : elle a suivi son chemin, avec des allers et retours entre la SNCF, la CCPE, la DDASS, la Mairie de Juvisy, la Préfecture... Il n'y a toujours aucune conclusion et les usagers continueront encore de subir les abords nauséabonds des descentes d'escalier ! Et ils sont nombreux ceux qui, notamment les jours de marché, empruntent le pont SNCF !

Il faut rompre ce cercle infernal d'« irresponsabilité » : nous sommes prêts à aider en ce sens, fermement.

Sécurité



Le 9 juin dernier, M. le Maire a convié les commerçants du quartier Seine à une réunion destinée à faire le point sur la situation d'insécurité grandissante depuis plusieurs mois aux abords de la gare, suite à une demande qu'ils avaient exprimée le 21 janvier 2006.

Étaient également présents plusieurs élus de la municipalité, la police municipale, Commissaire central adjoint de la Police nationale, l'association de prévention Médiante et l'APAQS.

Depuis le 21 janvier, des actions ont été mises en oeuvre : présence accrue de la police municipale – dont les horaires seront bientôt organisés jusqu'à 21h30 – avec mission d'établir les listes hebdomadaires des actes d'incivilité ou d'agression constatés; mission d'étude sur l'implantation d'une surveillance vidéo à la sortie de la gare et autres lieux sensibles; visite du quartier pour déterminer les lieux classés « à risque ».

Lors de la discussion, de l'avis de tous, la diminution ou le redéploiement des effectifs de police est en partie responsable de la dégradation constatée de la sécurité.

M. le Maire a insisté sur l'obligation qui lui est faite de s'assurer que les moyens à mettre en oeuvre existent bien, en particulier dans le domaine de

la sécurité dans le cadre des schémas directeurs dans les domaines dits « à risque ».

Le commissaire a affirmé que la police de proximité existait toujours, mais que ses missions s'étaient tournées vers des missions d'interpellations.

L'association *Médiane*, après des missions d'observation, envisage d'organiser des actions spécifiques de protection de la jeunesse (12 – 18 ans).

Un accent a été mis sur la nécessité de ne laisser aucun lieu public investi par des groupes de délinquance : squares, espaces verts, sorties de gare, abords de la poste annexe.

Un bilan périodique devra bien entendu être établi, en particulier compte tenu de l'évolution du quartier et une nouvelle réunion est prévue à la rentrée.

Dynamiser les commerces



Treize commerçants, répartis entre la rue de Draveil et les rues Danton, Monttessuy, Danaux, font des propositions pour relancer le quartier commerçant.

Lors d'une entrevue avec la Mairie, ils ont bien entendu soulevé, outre les problèmes d'insécurité, des points qui pourraient aider à une relance des activités commerciales de notre quartier Seine.

Pourtant, si le stationnement des usagers de la SNCF est assez bien géré dans notre quartier, on sait – et nous le répétons – que **le quartier Seine manque de places de stationnements**, pour faciliter la vie des usagers et des commerces de ce quartier.

Nous avons déjà obtenu que la mesure prise en centre de ville d'un stationnement avec gratuité pendant trente minutes à proximité des commerces (par le système des cartes délivrées par la police municipale et la mairie), soit étendu au quartier Seine.

Les nouvelles places de stationnement devraient bénéficier de ces dispositions.

Nous demandons maintenant que soit réalisé le projet lié à l'aménagement piétonnier du site Monttessuy, d'une **contre allée** côté des n° pairs de la rue Monttessuy, entre les n° 28 et

32. La largeur de la voie y est en effet suffisante pour recevoir à la fois un grand nombre de places de stationnement (courte et moyenne durées) et un espace piétonnier agréable le long des commerces, qui soient ainsi protégés de la partie réservée à la circulation.

Par ailleurs, il y aura lieu de réorganiser – en harmonie avec le Plan des déplacements urbains (PLD) et le Pôle multimodal (gare) – le carrefour de la poste, avec la future placette d'accès à la passerelle pour piétons prévue le long et au niveau du pont SNCF.

Enfin, il serait bon, dans le cadre de l'évolution du quartier, d'examiner la mise en place d'activités tertiaires, artisanales, scolaires, ainsi que d'une maison de quartier.

Les commerçants relancent également l'idée d'organiser un marché hebdomadaire, rue de Draveil ou devant La Poste, pour dynamiser le centre des commerces de notre quartier, ainsi qu'une fois par an, une brocante ou un vide grenier.

BULLETIN D'ADHESION 2006 à l'APAQS

M., Mme, Mlle Nom : Prénoms :

Adresse : N° Escalier ou bâtiment : Rue :

Désire(nt) adhérer (réadhérer) à l'APAQS

Je joins un chèque de 8 Euros (ou 13 Euros pour deux adhésions dans le même foyer) à l'ordre de :

APAQS BP3 91261 JUVISY CEDEX